



VILLE DE THEOULE-SUR-MER
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES (06)

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

**POUR UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE ET DEUX
AUTORISATIONS D'AMARRAGE DANS LES PORTS DE LA COMMUNE
DE THEOULE-SUR-MER POUR UNE ACTIVITE COMMERCIALE DE
BATEAU ECOLE**

PLAN DE SITUATION

Emplacement d'amarrage
de l'activité sur le
débarcadère communal
du port de Théoule



Local mis à disposition au
3 chemin du débarcadère

*Un emplacement d'amarrage sera mis à disposition au port de la Figueirette pour abriter le navire depuis lequel l'activité ne sera pas autorisée.